



CHSCT du 20 mars 2019

Vos représentants CGT :

- Membres :

Pierre PARTOUT (secrétaire) (FCN)
Christophe DEMESY (Alsace)
Fabrice PLOYER (FCN)
Pierre WOS(Bourgogne)

- Représentants syndicaux :

Anthony LOPES (FCN)
Olivier RINGENBACH (FCS)
Luisa COELHO (Bourgogne)

Ordre du jour :

	SUJETS	POUR	PRESENTATION PAR
1	Validation du CR du CHSCT du 27 novembre 2018	Validation	
2	Document Unique	Information	M MERKT
3	Plans d'Actions Prévention des entités au périmètre du CHSCT	Avis	M MERKT
4	Programme de Formation 2019 - Santé, Sécurité, Prévention Alsace Franche-Comté Bourgogne	Information	H BUTTERBACH
5	Déménagement de salariés du site d'Illzach vers Kingersheim	Avis	JL DAL MOLIN
6	Point prévention sécurité	Information	B. MERKT
7	Retour sur les visites de sites et visite site de Brognard	Information	

1-Approbation des PV de CHSCT précédents

Le PV du 27 novembre a été approuvé.

2- DUER document unique d'évaluation des risques

Une présentation du document a été faite en séance par le Préventeur Sécurité.

Ce document reprend toutes les situations à risques auxquelles les agents peuvent être exposés lors de leur journée de travail avec une notion de fréquence d'exposition.

Ce document passe pour information car suite au projet PER 2019 et à l'intégration de la Bourgogne dans notre CHSCT, une refonte du DUER est en cours. Ce sujet repassera dans notre CHSCT pour avis prochainement.

Un retour nous a été fait sur les fiches expositions amiante. En cas de doute sur la présence d'amiante dans une zone de travail, il est conseillé aux agents d'utiliser les kits amiante et lors du retour le soir à l'agence remplir avec son manager une fiche d'exposition.

Alors que l'activité clientèle représente la moitié de l'activité et nécessite la moitié des ressources de Techniciens GAZ nous regrettons qu'aucun onglet spécifique ne soit dédié à cette nouvelle activité anciennement exécutée par l'UCF.

3- Plans d'Actions Prevention des entités au périmètre du CHSCT

Le PAP nous a été présenté en séance. Des remarques ont été faites notamment sur les procédures de l'activité Clientèle. En effet il y a des mises à jour sur ces dernières au fil de l'eau et elles ne sont pas forcément portées aux agents.

La CGT a émis Un avis négatif

4- Programme de Formation 2019 - Santé, Sécurité, Prévention Alsace Franche-Comté Bourgogne

Le PFU nous a été présenté et nous regrettons que sur la partie Bourgogne :

- il n'y a pas de formation amiante
- la faible proportion d'agent prévu en recyclage secourisme au vue du nombre total d'agent.

Dans le PFU présenté pour avis dans le CHSCT RAB en fin d'année 2018, des formations amiante étaient bien prévues.

FORMATION, POLYVALENCE et MONTEE EN COMPETENCES

étaient les maîtres mots du projet EOAI et des présentations faites par GRDF aux agents des UCF,

Triste constat : aucun stage de formation n'a été proposé depuis aux anciens exploitants qui font de la clientèle, les anciens techniciens Clientèle ne sont soit pas encore formés soit ne pratiquent pas ou peu d'activités réseau suite à leurs stages de formation.

Cette situation est un frein à la montée en compétence des Techniciens gaz, est pour certains facteur de risques psycho-sociaux et pose de réels interrogations et inquiétudes sur le respect du prescrit et des connaissances de la réglementation en cours.

Les membres CGT réclament un stage spécifique clientèle pour tous les agents ex exploitants ou les nouveaux arrivants qui sont amenés à faire de la clientèle, ce stage existait pour les techniciens clientèle

d'UCF il suffit de demander à ENERGIE FORMATION de le remettre en place si depuis supprimé du catalogue des formations.

5- Déménagement de salariés du site d'Illzach vers Kingersheim

Depuis plus d'un an, des plans ont circulés dans les services concernés, des réunions ont eût lieux et pour autant aucuns membres de CHSCT n'a été convié ou même informé de ce projet...

Pour rappel les Membres CHSCT sont mandatés pour être force de proposition à tout moment et il est regrettable qu'ils soient moins au courant de ce projet que certains agents des services concernés.

L'avis qui nous est demandé porte uniquement sur le principe du déménagement sans pour autant avoir une vision réelle du projet. Nous ne pouvons donner un avis qui serait assimilé à un chèque en blanc !

De plus le déménagement est prévu second semestre 2020... Pourquoi vouloir aller si vite ?

Les Membres du CHSCT ont refusé à l'unanimité d'émettre un avis sur ce dossier.

Le Président du CHSCT nous informe que des réunions avec les Organisations Syndicales sont prévues mais nous n'avons pas encore de date...

Devant le refus des Membres du CHSCT d'émettre un avis, le Président se laisse la possibilité de donner une suite à ce dossier car le CHSCT, selon lui, à été consulté de manière régulière avec des éléments mis dans la BDES en temps et en heures.

Affaire à suivre...

6- Point prévention sécurité

Le Préventeur Sécurité nous informe des accidents qui ont eût lieux depuis le début de l'année. Avec une attention toute particulière sur les accidents de plein pied. Car il y a eût 3 entorses en trois semaines au sein de la DR.

7- Retour sur les visites de sites et visite du site de Brognard

Une visite du site de Brognard a été faite avant l'emménagement des agents en décembre 2018. Les remontées ont été prise en compte, mais depuis que les agents ont pris possession des nouveaux locaux, d'autres problématiques sont apparues. Une partie a été traité, mais il reste encore beaucoup à faire.

Merci aux collègues pour leur implication dans la remontée des difficultés rencontré sur ce nouveau site.

N'hésitez pas à interpeller votre hiérarchie ainsi que les Membres de votre CHSCT afin de continuer à faire avancer les choses.

Une visite du site du Creusot, de Chalon sur Saône site de BAYARD ont été fait par des Membres du CHSCT en février ainsi que de Visite de site PARAY LE MONIAL en septembre 2018.

Présentation en séance de ces visites avec les points d'améliorations.

Prochain CHSCT prévu le 3 avril 2019